

Pourquoi nos vêtements usagés atterrissent aux Emirats arabes unis

Par Emmanuelle Picaud - « Le Monde » - 27 nov 2025

Le pays s'est imposé comme un leader du tri de fripes, profitant notamment de l'incapacité de l'Europe à traiter ses propres stocks. Cette délocalisation porte un coût écologique et social certain.

Faire don à des associations pour les plus démunis ou agir pour la planète : c'est le geste que pensent faire de nombreux Français en déposant leurs vêtements usagés ou démodés dans des conteneurs de collecte. Beaucoup ignorent qu'une partie de ces pièces fera des milliers de kilomètres pour atteindre des centres de tri spécialisés aux Emirats arabes unis, où s'est développé un marché florissant de tri de vêtements d'occasion.

Le Relais du Nord, Philtex, Gebetex, Hersand, Alpes TLC... Aucune de ces structures ne met en avant cette destination pour les vêtements déposés dans les bornes de collecte volontaires qu'elles exploitent sur la voie publique en France. Pourtant, toutes ont envoyé des ports français et européens des lots de vêtements de seconde main à des entreprises de tri basées dans cette région du Moyen-Orient, au moins entre avril 2023 et mai 2025. C'est ce qui ressort des données d'exportation obtenues par *Le Monde* dans le cadre d'une enquête menée en collaboration avec plusieurs journalistes basés en Europe et le réseau Arab Reporters for Investigative Journalism (ARIJ).

Notre enquête confirme également qu'une partie des livraisons de vêtements envoyés aux Emirats arabes unis contrevient au droit européen, puisqu'elles concernent des lots de vêtements non triés (dits « *bruts de collecte* »). Dans le cadre du règlement qui encadre les transferts de déchets vers les pays non adhérents à l'OCDE, les Emirats arabes unis se sont prononcé à deux reprises auprès de la Commission européenne contre l'importation de vêtements usagés non préalablement triés – ce qui rend, en miroir, leur exportation illégale. Si cette situation a conduit plusieurs ports européens à interdire les exports de brut de collecte vers les Emirats, des livraisons se seraient poursuivies selon nos informations.

Les entreprises françaises se défendent en mettant en avant un contexte juridique flou, les Emirats acceptant dans les faits l'importation des vêtements usagés et leur tri dans les zones franches pour réexportation. Une « *situation ubuesque* » décrite par un rapport de l'inspection générale de l'environnement et du développement durable (Igedd) et du Conseil général de l'économie publié en juin 2025. « *Les Emirats arabes unis ont développé une activité de tri de déchets textiles importés alors qu'ils en interdisent formellement l'import* », s'étonnent ses auteurs.

Un traitement « rudimentaire »

Le cadre légal n'a pas empêché les Emirats de s'imposer, au fil des deux dernières décennies, comme l'un des principaux hubs de tri et de « surtri » au niveau mondial. « *Nous ne nous appuyons pas sur les machines [pour le tri]. Tout est fait à l'œil et avec l'expérience* », se vante la société SK Export, basée dans l'émirat de Chardja, dans une vidéo promotionnelle qui montre un ouvrier tapoter un vêtement puis le plier délicatement, avant de le reposer sur une pile d'articles. « *Les pièces de crème, c'est de l'or* », proclame un employé, en

référence aux produits textiles importés en excellent état, sans tache ni défaut qu'elle revendra ensuite à d'autres grossistes internationaux.

Sur place, les produits sont triés selon des critères comme la couleur, la taille, la qualité ou la marque pour être redirigés vers le débouché le plus adéquat. La proximité du canal de Suez et du détroit d'Ormuz permet d'approvisionner facilement d'autres continents, y compris l'Europe, qui récupère une partie des fripes qu'elle a exportées dans une drôle d'économie circulaire. Un traitement de fin de vie que le rapport de l'Igedd qualifie volontiers de « *rudimentaire* ».

Les Emirats sont aujourd'hui la quatrième destination de vêtements usagés en provenance de France. Si les quantités exportées déclarées aux douanes ont diminué ces dernières années (10 000 tonnes en 2024, contre 17 000 en 2013), les données consultées par *Le Monde* montrent que des opérateurs français de collecte exportent d'autres ports européens, comme Barcelone (Espagne) et Anvers (Belgique). A l'échelle européenne, la tendance est à la hausse, avec 190 000 tonnes exportées vers les Emirats en 2024, contre 81 000 en 2013. En Belgique, les volumes ont été multipliés par quatre en dix ans ; en Espagne, par 26.

Le développement de ces filières de tri internationales a pourtant un coût écologique. Selon les estimations d'une étude d'analyse de cycle de vie commandée à la société espagnole Inèdit dans le cadre de cette enquête, les émissions de CO₂ d'un vêtement porté en Espagne et trié aux Emirats seraient trois fois plus importantes que celles d'un vêtement porté et trié dans son pays d'origine. Elles seraient même jusqu'à douze fois plus élevées si le vêtement est acheminé par avion jusqu'aux Emirats avant de revenir en Europe.

Un « système saturé »

Comment expliquer que les Européens sous-traitent cette activité à des milliers de kilomètres de chez eux, dans un pays connu par ailleurs pour ses abus en matière de droits des travailleurs ? Des intérêts financiers peuvent jouer dans certains cas. Le Relais du Nord a, par exemple, détenu pendant des années des participations dans la société de tri Nord-Sud Export basée à Chardja, mais assure au *Monde* avoir revendu en 2022 ses parts de la société (qui a depuis fusionné avec SK Export).

Si les centres de collecte français se reposent autant sur les exportations à l'étranger, qui représentaient 55 % de leurs revenus en 2022, c'est surtout en raison du manque de débouchés locaux. « *Cet export destiné aux Emirats a été mis en place faute de capacités de tri suffisantes en France qui ne pouvaient plus absorber l'augmentation des volumes collectés* », explique au *Monde* l'association Emmaüs, qui assure vouloir mettre fin prochainement à cette « *solution temporaire* » destinée à « *éviter l'incinération* ».

Douze millions de tonnes de déchets textiles sont produites chaque année en Europe, continent qui demeure le premier exportateur mondial de fripes. Les vêtements et les chaussures à eux seuls représentent 5,2 millions de tonnes de déchets, soit l'équivalent de 12 kg de déchets par personne. En France, à peine 57 % des 289 000 tonnes de vêtements collectées chaque année sont revalorisées ou réemployées, le reste étant recyclé ou incinéré. « *Pour une pièce vintage Decathlon ou un pull Saint James, je n'aurais aucun mal à trouver un acheteur sur le marché européen. En revanche, certains articles ne se vendent simplement pas* », constate Paul Antoine Bourgeois, associé gérant chez Gebetex.

L'essor de la fast-fashion pèse lourdement sur le secteur, en faisant concurrence aux filières de revente d'occasion, tout en les alimentant. « *L'afflux de vêtements bas de gamme a des répercussions directes sur les*

centres de tri, dont beaucoup atteignent des niveaux de saturation critiques », confirme Refashion, l'éco-organisme chargé par l'Etat d'organiser la collecte et la valorisation des textiles usagés. « *Ce n'est pas le secteur de l'occasion qui est en cause : c'est un système saturé où la réutilisation locale ne peut pas encore absorber tous les flux* », fustige la députée Véronique Riotton (Renaissance), rapporteuse de la loi antigaspillage pour une économie circulaire (AGEC) de 2020.

Une traçabilité lacunaire

Réguler ces flux de vêtements nécessiterait de les suivre étroitement. Or, le traçage de ces exportations reste lacunaire. Les exportateurs doivent théoriquement transmettre au Pôle national des transferts transfrontaliers de déchets les informations sur les producteurs, les transporteurs et les importateurs de ces déchets. Dans les faits, cette obligation ne serait presque jamais respectée, et les sanctions administratives rares (cinq sur les transferts de textiles depuis le second semestre 2024, selon la mission de l'Igedd). Le gouvernement a pourtant fixé l'objectif de collecter d'ici à 2028 au moins 60 % des textiles mis sur le marché et d'en réemployer ou réutiliser au moins 15 % dans un rayon de 1 500 km autour du point de collecte, ce qui exclut de recourir à des trieurs dans des pays lointains.

Des objectifs intenables, selon les professionnels du tri. Pour ne rien arranger, le secteur est en proie à des difficultés économiques alimentées par les tensions géopolitiques en Ukraine et à Suez, et par l'afflux de produits d'occasion chinois. A l'échelle européenne, les plateformes de seconde main, comme Vinted et Leboncoin, font à présent concurrence aux opérateurs de collecte pour les pièces les plus chères à la revente.

Outre les revenus qu'ils génèrent de leurs ventes, ces acteurs dépendent du prix que leur verse Refashion pour chaque tonne de textiles traitée. L'éco-organisme, qui se finance avec l'éco-contribution payée par les fabricants et les marques de vêtements, a débloqué une aide exceptionnelle de 49 millions d'euros en 2025 pour les aider à surmonter ces difficultés, et prévoit 57 millions d'euros supplémentaires en 2026. Mais cet apport se révèle encore insuffisant.

Une réforme majeure du secteur lancée en mai 2025 doit, en outre, permettre de réviser l'ensemble du cahier des charges de la filière dévolue à la valorisation des textiles. La question de l'écoconception, l'investissement dans la collecte ou encore la traçabilité des pièces figurent à l'ordre du jour. Des objectifs bien ambitieux à la vue de la difficulté que le pays aurait à relocaliser cette industrie.